



PROCES-VERBAL

Commission Régionale Labellisation

| | |
|---------------------|---|
| Réunion : | Mardi 28 novembre 2017 à 18h30 au siège de la Ligue à Dijon En visioconférence depuis les districts du Doubs-Territoire de Belfort, de la Nièvre, de l'Yonne et de la Saône et Loire. |
| Présidence : | M. Michel SORNAY |
| Présents : | Mmes Patricia BEAURENAUD – Charlotte GRILLOT – Peggy SEURAT – Clara SIDOBRE MM. Pierre-Yves BERNIER – Bruno BILLOTTE – Reynald DROIT - Cédric EHRET François FRAICHARD - Sébastien IMBERT – Gilles LAVAL – Damien MELICQUE Christophe NOGUES - François RODRIGUEZ – Etienne THOMAS - Nicolas TREPKA Thierry WANIART |
| Excusés : | Mme Stéphanie BARBIER – MM. Bertrand BROGLIN – Daniel MAILLARD – Aurélien MICONNET – Gérard POPILLE |

En ouverture, Michel SORNAY remercie les participants pour leur présence, notamment grâce au système de visioconférence, mais rappelle cependant qu'une réunion plénière avec un site unique devra être organisée durant la saison, afin de favoriser le contact entre les membres de la Commission.

1 – PLANIFICATION DES REMISES DE LABELS 2016-2017

Conformément au « Protocole de Remise » qui a été adressé à tous les membres et Présidents de Districts, la planification de la remise doit être fixée par le club en concertation avec le District. Un délai d'un mois, entre la proposition de date et la remise officielle, est obligatoire afin qu'un maximum de partenaires soient présents (Ligue, District, Clubs, Collectivités Territoriales, Sponsors,...).

Le planning des remises sera géré par Charlotte GRILLOT. Chaque Conseiller Technique lui adressera les propositions de date le plus rapidement possible. Lorsque une date sera fixée en accord avec le District, afin d'assurer la représentation de la Ligue, Charlotte devra avertir Angela Girardot, Assistante de Direction, qui transmettra à la Direction, afin de désigner les membres présents aux différentes remises.

La Commission doit se rapprocher du Pôle Communication pour l'édition des bons d'achats qui seront remis aux clubs labellisés.

2 – BILAN DES VISITES DES CLUBS NATIONAUX

Tous les clubs nationaux ont été visités une fois, par Clara Sidobre, accompagnée des CT de secteur disponibles. Les nouveaux documents ont été présentés. Il a été demandé un retour des plans de formation et de l'organigramme avant le 15 décembre afin de pouvoir étudier les documents pour un retour rapide aux clubs.

Il a été précisé que les clubs ne seront évalués, pour certains, qu'au mois d'avril 2018 par rapport aux critères féminins (Nombre d'équipes et nombre de plateaux/matches joués).

Michel Sornay rappelle que le label est une finalité qui se mérite. Le niveau d'exigence doit être apporté à travers l'accompagnement proposé aux clubs.

Suite à un échange préalable avec Sébastien Imbert, Directeur Technique Régional, il ouvre un débat au sujet d'un critère non pris en compte dans le dispositif du Label Jeunes FFF : l'observation des comportements. En effet, un label ne pourrait être décerné à un club qui ne respecte par une certaine éthique.

Damien souligne la possibilité de prendre attache auprès de la Commission Régionale de Discipline afin de faire apparaître les dossiers de clubs et d'éducateurs soumis à sanction. Sébastien souligne le fait qu'il est important de traiter aussi les dossiers des Commissions Départementales de Districts.

Un groupe de travail est établi afin de définir le degré de sanctions applicable selon les dossiers disciplinaires, groupe composé de Clara Sidobre, Patricia Beurenaud, Damien Melicque, Jacques Badet, Gilles Laval et Thierry Waniart.

Le budget de la Commission a été validé au Conseil d'Administration du 18-09-2017.

A partir de cette saison La Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football, offre une dotation complémentaire à la dotation fédérale, pour tout nouveau club labellisé « Label Jeunes FFF ou EFF ». Il en sera de même pour tout club qui atteindra un niveau supérieur du Label.

La dotation proposée est celle-ci, suivant les critères retenus :

Label Jeunes FFF (quel que soit le niveau) : Un bon d'achat de 115 euros + 1 Bon formation 25€ CFF4, module projet associatif pour un dirigeant ou une dirigeante.

Label EFF : Un bon d'achat de 115 euros + 1 Bon formation 25€ CFF4, module projet associatif pour un dirigeant ou une dirigeante.

Label EFF en plus du Label Jeunes : Un bon d'achat de 100 euros

Rappel des résultats saison 2016-2017

| | |
|---|------------------------|
| Nouveaux Labels (clubs départementaux et régionaux) | : 43 |
| Labels Niveaux Supérieurs (clubs départementaux et régionaux) | : 2 |
| Nouveaux Labels (clubs nationaux) | : 6 (dont AJA et DFCO) |
| Labels Niveaux Supérieurs (clubs nationaux) | : 4 |
| Label EFF | : 29 |
| Label EFF + Label Jeunes FFF | : 15 |

Afin de les encourager à persévérer, les clubs n'ayant pas été labellisés par rapport à un critère (proposition de chaque cellule Label de District) seront récompensés par le « Challenge Encouragement Projet Club ».

Ainsi 9 clubs au maximum (1 par District ou 2 clubs pour les Districts de la Saône-et-Loire et du Doubs-Territoire de Belfort) se verront remettre un bon de 115 euros et 1 bon de formation 25€ CCF4 module projet associatif pour un(e) dirigeant(e).

Clara rappelle que les clubs labellisés doivent être suivis au niveau du plan de formation (phoning ou visite) pour que les clubs travaillent de façon régulière. Thierry Waniart insiste sur la finalisation du compte-rendu qui est un véritable support de travail pour les clubs et les cadres.

Michel Sornay rappelle que les entretiens avec les dirigeants de clubs (première évaluation, ou évaluation définitive) doivent être réalisés en présence d'un représentant élu de CA de Ligue, d'un élu des CD de District, ou d'un membre de la Commission Régionale de Labellisation.

4 – BILAN DES CANDIDATURES LABELS

A ce jour, 48 clubs ont déposés leurs candidatures pour le label 2017/2018. La démarche d'accompagnement est rappelée par Clara. Le suivi des clubs évoluant en Régional 1 doit faire l'objet d'un compte-rendu (adressé à Clara) ainsi que celui des clubs évoluant en Régional 2, susceptibles d'accéder à l'échelon supérieur lors de la saison 2017-2018. La présentation des deux documents doit obligatoirement se faire en vis-à-vis.

4 – BILAN DES CONSULTATIONS AUTODIAGNOSTICS

A ce jour, 176 clubs ont réalisés leur autodiagnostic.

5– CLÔTURE

Pour clôturer, la séance, Michel Sornay remercie l'ensemble des participants et leur souhaitent par avance d'agréables fêtes de fin d'année.

Prochaine réunion : Mardi 27 février 2018 au Siège de la Ligue à Dijon.

Le Président,

Michel SORNAY